

Composition de Français, filières MP, MPI et PC (XEULSR)

Le jury se félicite que, cette année encore, le programme ait été souvent bien connu des candidats et la méthode de la composition raisonnablement bien maîtrisée. On a apprécié de voir que la préparation à cette épreuve avait été l'occasion de lire les trois œuvres au programme avec une certaine diversité d'approches et que les candidats semblent en avoir tiré un grand profit intellectuel. En outre, la lecture d'excellentes copies montre que cette épreuve continue de remplir son rôle en amenant les élèves des classes préparatoires à un niveau de réflexion sur les questions humaines qui leur sera précieux aussi bien pour leur avenir professionnel que pour leur existence personnelle. On donnera ici quelques indications sur ce que les copies de cette année ont donné de meilleur et on mettra aussi en garde, à toutes fins utiles, contre les défauts qui les grèvent le plus souvent.

Présentation, écriture et mise en page

Si la plupart des copies sont bien présentées et d'une écriture lisible, il semble qu'il faille pourtant rappeler que l'aspect visible de la copie n'est pas à négliger. En effet, la présentation claire et soignée de la copie marque d'emblée le respect pour le correcteur, et plus généralement pour le lecteur à qui l'on s'adresse. Certes, l'usage des supports numériques peut avoir pour effet une moins grande habitude de l'encre et du papier. Mais puisque l'exercice suppose encore l'usage de ce médium ancestral, il faut en accepter les contraintes : écrire lisiblement en formant bien ses caractères pour qu'ils se différencient, n'oublier ni les points sur les i ni les accents, écrire sur les lignes, une ligne sur deux (puisque elles ne sont espacées que de 5 mm), en formant des caractères suffisamment gros, en évitant les ratures ou en les effaçant (des solutions existent pour cela) ; ce sont autant de consignes simples à comprendre et à respecter mais qui garantissent que le correcteur pourra prendre connaissance de toute la copie, mot pour mot, sans souffrance particulière ni irritation inopportune. En outre, les correcteurs ayant un grand nombre de copies à corriger dans un temps limité, ils ne peuvent accorder beaucoup plus de temps à déchiffrer celles qui sont mal écrites. Celles-ci se pénalisent donc elles-mêmes.

Orthographe, syntaxe, vocabulaire, style

Même s'il ne s'agit pas d'une épreuve de grammaire, la correction (orthographique et grammaticale) de la langue importe. En effet, le respect de la langue française témoigne non seulement d'une certaine fréquentation habituelle des textes mais aussi de la capacité à comprendre intimement le fonctionnement de la langue et d'en intérioriser les règles. Or, c'est par une langue finement articulée et construite que peuvent se communiquer les plus subtiles nuances de la pensée et les idées les plus précises. On ne saurait donc trop encourager les candidats et leurs préparateurs à être encore attentifs à l'orthographe et à la grammaire : ce n'est pas l'exclusivité des petites classes mais une discipline de vie.

En premier lieu, bien sûr, il faut être suffisamment attentif à la graphie pour reproduire sans faute le nom des auteurs, des personnages (Nasi avec un s et non un z), des lieux ou encore les titres des œuvres. On citera ici un certain nombre d'erreurs, non pas à titre de bêtisier mais pour donner des idées de sujets à réviser en matière de langue :

- C'est tout d'abord (et une fois de plus) la tournure de l'interrogation indirecte (si utile dans une dissertation) qu'il faut s'assurer de ne pas confondre ou mélanger avec l'interrogation directe ;
- Il faut aussi s'assurer de connaître la syntaxe des verbes *substituer* (qqch à qqch), *annexer*, *approcher/s'approcher* (de) (et l'adjectif *proche*), *empirer* ;
- Il faut distinguer l'usage de *celui-ci* (renvoyant à l'élément cité immédiatement avant) de *ce-dernier* (désignant le dernier terme d'une énumération ou le second de deux éléments) ;
- Il convient de rappeler l'orthographe de *mœurs* (féminin), *vicomte*, *pérenne*, *aller de pair*, *quant à*, la conjugaison des verbes *créer* et *corrompre*, la construction de *de telle sorte que/de façon à*, le nombre (singulier ou pluriel) de *au profit de*, *aux dépens de*, *dans quelle mesure*.

Pour ce qui touche à la justesse de l'expression, il faut recommander de ne pas abuser de la substantivation de l'infinitif dans l'expression *le faire croire* : si celle-ci est bien permise par la langue française, il faut garder à l'esprit que cette tournure est lourde, artificielle et doit rester d'un usage exceptionnel.

De très nombreuses introductions utilisent dans une interrogation indirecte la locution *dans quelle mesure*. Mais il faut bien avoir à l'esprit qu'elle suppose une *mesure*, autrement dit un gradient applicable à une assertion et que poser la question de cette manière nécessite d'y répondre *in fine* en satisfaisant à cette forme de gradualité – or ce n'est pas toujours la forme de réponse qui convient au sujet ni celle qui est adoptée par les candidats. On gagnera donc à étudier et pratiquer d'autres types d'interrogations indirectes variées, voire d'autres manières de présenter une problématique dans l'introduction.

C'est aussi la précision du choix des mots qui importe dans une composition. En effet, l'argumentation suppose de désigner clairement les objets et de pouvoir opérer des distinctions fines. En l'occurrence, étant donné le thème de cette année, on attendait que les candidats distinguent la fiction du mensonge ou encore de la manipulation, qui sont des notions connexes mais ne se confondent pas. De même, il ne faut pas confondre *social* avec *sociétal* – et il ne faut pas abuser de ce dernier, employé souvent à tort, du fait d'une tendance à allonger improprement les mots (*technologie* au lieu de *technique*, *méthodologie* au lieu de *méthode*).

Enfin, la qualité de la langue dans une copie repose inévitablement sur une bonne relecture. Même les professionnels de l'écrit et les professeurs chevronnés ne peuvent se passer d'une relecture. Certes, c'est un moment difficile de l'exercice, que l'on aimerait parfois s'épargner car il oblige à se confronter à ce que l'on vient de produire et donc à constater que l'on n'a pas toujours été au niveau que l'on espérait. Mais cet exercice d'humilité fait partie de la discipline à laquelle il faut se plier, d'une part pour progresser en corrigeant ses erreurs, d'autre part pour faire preuve envers son lecteur d'une politesse de bon aloi en ne lui donnant pas à lire ce qu'on n'a pas souhaité relire soi-même. Et de fait, quand le correcteur constate qu'il manque des mots dans des phrases ou que certains sont répétés plusieurs fois à la suite, il ne peut douter que la copie a manqué d'une nécessaire relecture.

Lecture et compréhension du sujet

La citation qui constituait le sujet était empruntée à un auteur classique de la culture française mais il n'était pas nécessaire de connaître Montaigne pour en comprendre la citation. Celle-ci comportait une coupe mais la lecture du texte original (particulièrement de la version de 1580) montre que le passage omis n'en changeait pas le sens :

Le premier trait de la corruption des mœurs, c'est le bannissement de la vérité [...]. Notre vérité de maintenant, ce n'est pas ce qui est, mais ce qui se persuade à autrui.

Michel de Montaigne, « Du démentir », *Essais*, II, 1580.

La première difficulté rencontrée par de nombreux candidats, à la surprise du jury, a été le sens de l'expression *corruption des mœurs* et même du mot *mœurs* lui-même, rarement interprété comme ayant trait à la morale. Certes la graphie du mot dissimule peut-être (particulièrement à ceux qui n'ont pas étudié le latin) que le mot *mœurs* a la même racine que *morale*. Il a souvent été assimilé à *manières* ou *habitudes* (mais en occultant toute dimension morale), voire à *croyances* ou à *valeurs*. Pourtant, les textes au programme auraient dû préparer les candidats à la lecture de cette expression. En effet, dans la préface des *Liaisons dangereuses*, le rédacteur plaide ainsi « l'utilité de [son] ouvrage » dans une phrase importante et souvent citée pour expliquer le projet moral du roman :

« Il me semble au moins que c'est rendre un service aux mœurs, que de dévoiler les moyens qu'emploient ceux qui en ont de mauvaises pour corrompre ceux qui en ont de bonnes, & je crois que ces lettres pourront concourir efficacement à ce but. »

Ailleurs, Madame de Merteuil évoque « la corruption du siècle » et Mme de Rosemonde tance ainsi Danceny : « celui qui le premier tente de séduire un cœur encore honnête & simple se rend par là même le premier fauteur de sa corruption, & doit être à jamais comptable des égarements & des excès qui la suivent ».

De même, la corruption morale est évoquée dans *Lorenzaccio* à plusieurs reprises :

Philippe : La corruption est-elle donc une loi de nature ? Ce qu'on appelle la vertu, est-ce donc l'habit du dimanche qu'on met pour aller à la messe ?

[...]

Lorenzo : Je croyais que la corruption était un stigmaté, et que les monstres seuls le portaient au front.

[...]

Tebaldeo : Une blessure sanglante peut engendrer la corruption dans le corps le plus sain ; [Ce dialogue illustre d'ailleurs le rapport métaphorique entre la pourriture de la chair et celle des mœurs.]

Ainsi, il s'est trouvé que la principale difficulté du sujet pour les candidats fut de ne pas en négliger la dimension morale. Il convenait d'articuler la notion de vérité au domaine moral et la récitation d'un cours, même excellent, sur la vérité ou « vérité et mensonge », voire « croyance et manipulation », ne pouvait satisfaire aux exigences de la composition.

Le sujet ne portait d'ailleurs pas tant sur le mensonge, notion souvent évoquée dans les copies, que sur la persuasion. Or, la persuasion n'est pas seulement une manipulation perfide mais on peut aussi y voir un outil de la science et un pilier de la démocratie. Ce pouvait être une voie pour problématiser le sujet que de supposer que la persuasion n'était pas condamnable en bloc.

Mais avant d'en arriver à une problématisation, il fallait bien sûr comprendre le propos de Montaigne, et pour cela il importait d'en percevoir le ton satirique. Un tout petit peu de familiarité avec la littérature des moralistes pouvait aider les candidats et certains ont fait des rapprochements intéressants avec Pascal, La Fontaine ou encore La Rochefoucauld. En tous cas, l'intention de Montaigne n'est pas ici de livrer une définition (comme on l'a trop souvent lu) mais de déplorer un état de la société. Certains ont d'ailleurs compris qu'il s'agissait d'un lieu commun de la satire morale et que Montaigne n'était pas le premier à déplorer que *son époque* soit le moment de décadence où une civilisation commence à sombrer. Cette prise de recul sur le lieu commun a permis aux meilleurs candidats, dans leur introduction ou dans leur conclusion, de prendre un peu de distance avec le jugement du philosophe humaniste en pointant un prophète de malheur comme on en lit encore beaucoup aujourd'hui.

Il fallait comprendre que les deux occurrences du mot *vérité* dans cette citation constituent une antanaclase ou, pour le dire sans pédanterie, qu'elles n'ont pas exactement le même sens : en passant de « la vérité » à « notre vérité de maintenant », on déchoit d'un idéal philosophique à une réalité tristement relative et variable. Situer la vérité par le possessif *notre* et la locution temporelle *de maintenant* marque une dévaluation qui constitue le cœur de l'attaque critique de Montaigne. Et ce reproche fait à l'époque d'avoir perdu le sens de la vérité, par opposition à un passé supposé vertueux, constitue le cliché moraliste.

L'expression « ce qui se persuade à autrui », malgré la tournure médiopassive inusitée, n'a pas posé de difficulté à la plupart des candidats qui en ont bien compris ou du moins deviné le sens. Il n'était d'ailleurs pas nécessaire de distinguer la persuasion de la conviction dès l'introduction. Dans le texte de Montaigne, *persuader* ne s'oppose pas à *convaincre* ; cela aurait pu être le cas chez des auteurs du XVII^e siècle, chez Descartes en particulier, évoqué par certains candidats. Sans que cette distinction soit nécessaire, elle a toutefois mené à des analyses intéressantes dans certaines copies.

L'expression « premier trait », sous la plume de Montaigne, renvoie à l'idée de symptôme, ce qui se concevait d'autant mieux que l'on avait bien compris la métaphore lexicalisée de la *corruption* qui peut aussi renvoyer à une observation sémiologique. Mais il suffisait que les candidats comprennent l'idée de *premier signe*, soit dans son sens temporel (celui qui arrive avant les autres) soit dans son sens hiérarchique (le plus important).

L'interprétation de la première phrase du sujet pouvait aller dans deux sens sans que l'on puisse disqualifier aucun des deux : soit la perte de la vérité cause l'immoralité et il faut alors la reconnaître comme le premier indice de la décadence à venir ; soit la corruption morale est à l'origine d'un mal particulier, le bannissement de la vérité, qui en est aussi le signe révélateur. On peut y voir une simultanéité ou une causalité ; il fallait au moins comprendre la nécessité d'articuler vérité et morale. Ce point était déterminant pour problématiser correctement le sujet et il a donc été important dans l'évaluation des copies.

Enfin, il ne fallait pas surinterpréter le mot *bannissement*. Cette image sert à Montaigne à exprimer le scandale moral qu'il ressent et vaut donc surtout pour sa valeur emphatique. On pouvait aussi chercher à comprendre ce que pouvait recouvrir un tel *bannissement* et on a lu de bons développements sur les manières dont une société s'affranchit de la vérité.

Les nombreuses bonnes copies que le jury a pu lire ne se sont donc pas contentées de plaquer un cours sur « le mensonge et la vérité » mais ont proposé une honnête analyse des termes du sujet d'où il ressortait que la question posée était d'ordre moral autant que rhétorique : la vérité dont on se persuade ou dont on nous persuade emporte des enjeux moraux car elle conditionne nos choix et nos actes.

Une fois ceci posé, les bonnes copies proposaient une réflexion sur la différence entre *la vérité* et *les vérités*, proposant éventuellement deux termes distincts, par exemple *vérité* et *opinion*, ou en tous cas en soulignant la différence entre l'absolu/le factuel/le démontrable/le falsifiable d'une part et le relatif/le subjectif/le fallacieux, etc. d'autre part.

La phrase d'accroche

Les rapports de ces dernières années invitaient à une réflexion sur la « phrase d'accroche » de l'introduction et le jury a constaté avec satisfaction une nette amélioration dans les premières lignes des copies.

Il demeure néanmoins trop d'introductions commençant par une citation autre que celle de Montaigne et qui peuvent faire penser que le candidat regrette qu'on ne lui ait pas soumis ce sujet ; ou qui conduisent à aplatir la singularité de chaque auteur : Pascal pense la même chose que Montaigne, qui pense la même chose que Kant, etc. à tel point que parfois l'accroche introduit un biais fatal qui empêche apparemment le candidat de comprendre précisément le sens du sujet.

Les accroches qui empruntent à la culture populaire ont souvent été bienvenues (les références à *L'Homme qui tua Liberty Valance* ou *The Usual Suspects*, par exemple), *La Ferme des animaux* de Orwell a fourni de très (trop ?) nombreuses accroches assez pertinentes, de même que *1984*. La Fontaine a souvent été bien exploité, encore qu'il ne faille pas tordre ses apologues pour les faire coller au sujet donné (et il était pour le moins maladroit d'assimiler ses fables à des *fictions*).

Voici quelques exemples d'accroches qui nous ont paru pertinentes et dont certaines montrent que l'actualité peut avoir un rapport avec l'épreuve de français-philosophie :

« Avec le développement des intelligences artificielles génératives, la création d'image et de vidéos va croissant. Et les informations auxquelles l'on a accès sont parfois de fausses informations (*fake news* et *deep fakes*). Cela peut contribuer à une altération ou une disparition de la vérité, ce qui peut avoir des conséquences sur les mœurs. »

« Dans les chapitres « Des cannibales » et « Des cochons », Montaigne compare les mœurs des Indiens d'Amérique à ceux des Européens. Selon lui, la société des premiers n'a pas été corrompue contrairement à la société européenne qu'il juge gouvernée par la manipulation et le mensonge. Dans un autre chapitre... »

« De nos jours, à l'ère de la post-vérité et du *faire croire*, la corruption et la manipulation sont monnaie courante dans notre quotidien (politique, publicité, *marketing*...) Chacun doit alors se forger les armes nécessaires pour démêler le vrai du faux. »

« Nous avons récemment appris la mort de l'opposant au régime russe Alexeï Navalny. Il est décédé mystérieusement après son incarcération. Le régime a publié sa version des faits mais nombre sont ceux qui pensent à un assassinat. Il est probable que l'on ne saura jamais précisément ce qui s'est passé car le gouvernement russe ne dit pas la vérité. C'est ainsi que se corrompent les mœurs politiques en Russie. »

« Après l'élection en 2016 du candidat Donald Trump à la présidence des États-Unis, la vérité semble avoir perdu de sa superbe. On a parlé outre-Atlantique de *post-truth*. Serait-on entré dans l'ère de la post-vérité ? Ce simulacre de vérité aux contours mal définis semble avoir des airs de famille avec ce dont parlait déjà Montaigne au XVI^e siècle »

La problématique

On ne répétera pas ici les conseils donnés dans les rapports précédents mais il est pourtant encore utile de rappeler que la problématique formulée par le candidat dans l'introduction ne saurait être une série de questions parmi lesquelles la correctrice ou le correcteur devrait piocher ce qui lui convient. Cette forme un peu désinvolte montre moins de façon que d'embarras et fait sentir une difficulté à resserrer précisément la pensée. Rappelons donc que la problématique a pour fonction logique de justifier le plan de la composition ; elle doit donc montrer que le sujet est complexe et qu'il demande donc d'être abordé en plusieurs temps avec différents points de vue, différents ordres d'idées. C'est cette complexité – qui peut souvent être exprimée sous forme de paradoxe, de contradiction, de tension – que les candidats doivent expliciter dans la problématique. On voit donc que *problématique* n'est pas synonyme de *question*. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de formuler la problématique comme une interrogation (directe ou indirecte). Certes, l'interrogation peut avoir un intérêt rhétorique : elle fait attendre une réponse, voire plusieurs. Mais elle présente l'inconvénient de contenir difficilement la complexité dont il est question. Aussi les problématiques les plus réussies, claires et efficaces, sont-elles souvent celles qui ne se bornent pas à reformuler le sujet en y ajoutant un point d'interrogation mais prennent le temps, en plusieurs phrases, de démontrer la complexité du problème qui requerra plusieurs temps d'argumentation pour le traiter.

Le plan

L'introduction doit se terminer par l'annonce d'un plan. Ce moment parfois négligé ou totalement oublié est très important car il permet au lecteur de percevoir en un instant l'ensemble de la démarche intellectuelle du candidat. Il faut donc soigner cette annonce et la rendre aussi explicite que possible sans toutefois se perdre dans le détail de toutes les sous-parties. L'annonce de la première partie ne saurait être simplement « la thèse de l'auteur », pas plus que celle de la seconde ne peut être « les limites de la thèse » ou encore la troisième « un compromis ».

Rappelons qu'il n'y a jamais un seul plan valable pour traiter un sujet. Ainsi, le plan dialectique le plus courant n'est pas le seul ni toujours le meilleur. En l'occurrence, cette année, le plan dialectique n'était pas la meilleure option, surtout s'il devait mener à faire l'éloge du mensonge dans la 2^e partie et à prêcher un mélange de vérité et de mensonge comme solution morale et politique dans la 3^e partie. L'eau tiède n'est pas toujours la meilleure des choses et il faut se garder d'un relativisme veule. La composition française n'est pas une machine à tout relativiser, à tout mélanger, à tout justifier.

Et, que Hannah Arendt trouve, dans un texte provocateur, des justifications au secret, voire au mensonge politique, n'oblige pas les candidats à fournir des justifications aux mensonges et tromperies de Valmont ou à celles de *Lorenzaccio*. On pouvait attendre des candidats qu'ils se méfient des légitimations commodes du mensonge politique de même qu'ils peuvent réprover la manipulation morale et les crimes. Il semble que la recommandation de citer systématiquement les trois textes au programme dans chaque sous-partie mène trop souvent à aplatir la spécificité de chaque texte et à faire des amalgames. Si l'on ressent comme une obligation impérative la citation des 3 textes du programme dans chaque sous-partie de la composition, il faut alors les faire jouer les uns par rapport aux autres plutôt que de les confondre en un consensus fallacieux.

Or, on a lu trop de copies qui cherchaient, pour les besoins de la dialectique systématique, des bons côtés à toutes sortes de mensonges et aboutissaient à un relativisme moral suspect. Or, il ne fallait pas seulement chercher dans les textes les exemples relativisant la vérité mais se rappeler aussi que la conclusion des *Liaisons* et de *Lorenzaccio* est que le mensonge est puni, que la perte de

la vérité aboutit à une catastrophe. La fin des œuvres littéraires revêt une importance toute particulière car la narration (ou le drame) aboutit à un effet conclusif.

Pas plus qu'elle ne doit être un système compromis tiède, la troisième partie ne doit être une échappatoire sur le mode du « c'est autre chose ». Il doit bien s'agir jusqu'au bout, même dans la troisième partie, du sujet donné.

Même dans le cadre d'un plan dialectique, une certaine variété est possible, car les notions et les thèses à faire dialoguer sont multiples et surtout car le dialogue n'a pas forcément toujours la même issue. Ainsi, il n'est pas impossible de défendre la thèse de Montaigne dans la troisième partie, quitte à la nuancer. Cela aurait au moins l'avantage d'éviter de conclure (dans des centaines de copies) qu'il faut bien s'accommoder du mensonge et qu'on peut même lui trouver bien des avantages en morale comme en politique.

Les meilleurs plans que le jury a eu le plaisir de trouver dans les copies prenaient en compte la dimension morale du sujet et évitaient de consacrer l'ensemble du développement à la vérité. Ils dépassaient aussi l'opposition mécanique, parfois caricaturale, thèse/antithèse/synthèse. La « synthèse » présentant les risques que l'on a déjà signalés, certaines copies ont proposé une troisième partie « méta- », c'est-à-dire une manière de prendre de la hauteur en théorisant à nouveaux frais les notions : ce pouvait être sur le « mentir vrai » par exemple, ce qui n'est pas inintéressant mais un peu éloigné du sujet surtout si l'on n'avait pas articulé la notion de fiction à celle de persuasion.

Un plan a quelque fois donné de bons résultats car il ne procédait pas par oppositions forcées :

- I. Vérité et morale sont antithétiques ;
- II. Il y a des mensonges vertueux ;
- III. La vérité resurgit toujours.

Un autre plan possible et productif :

- I. Le mensonge est immoral (ou amoral) ;
- II. Mais le mensonge contribue à la cohésion sociale ;
- III. C'est surtout la vérité qui est nécessaire au bon fonctionnement de la société.

Ou encore celui-ci :

- I - Pour l'homme corrompu, la vérité est ce qu'il arrive à faire croire aux autres ;
- II - Mais une société entière ne peut ni ne doit faire reposer sa vérité sur la seule persuasion ;
- III - La vérité provient d'un réel échange avec l'autre et de la confrontation d'idées avec le réel.

La conclusion

Enfin, remarquons que la conclusion est généralement le moment le plus négligé de la composition alors qu'elle représente la dernière partie que lit le correcteur avant de se faire une idée de la note qu'il va attribuer. Il faut donc se garder de ne proposer qu'une plate répétition du plan. Il faut y faire ressortir ce que l'on a appris dans le parcours intellectuel que représente (même artificiellement) la dissertation, il faut oser prendre parti, afficher une position intellectuelle, il faut

continuer à s'interroger et il faut enfin ouvrir la réflexion ; l'ouvrir sur un sujet connexe, sur un autre texte en dehors du programme, sur l'actualité ou l'histoire.

Il faut noter à cet égard que les compositions utilisent très peu l'histoire pour contextualiser les textes du programme. Pourtant, c'est un puissant moyen pour lier des textes à une réalité et pour donner une épaisseur à la réflexion philosophique. Cela peut aussi éviter de jouer trop légèrement avec des notions abstraites en perdant de vue qu'elles touchent à des réalités sensibles, voire saignantes. Ainsi, une contextualisation des textes de Laclos et de Musset aurait permis de discuter les notions de démocratie, d'individualisme ou de caste élitaires. Même les textes de Arendt, pourtant déjà situés dans l'histoire, appelaient quelques réflexions sur le rôle de la vérité, du mensonge et de la persuasion dans les guerres (du Golfe, etc.), aux États-Unis, ou encore sur le système politique américain et le rapport du puritanisme à la vérité. En effet, les textes littéraires et philosophiques ne sont pas des objets clos mais on doit les lire comme faisant partie de réalités socio-historiques complexes et passionnantes.

- **Statistiques**

Candidats français :

- . La moyenne des notes des 1755 candidats de la filière MP est de 10,08/20 avec un écart-type de 3,41
- . La moyenne des notes des 379 candidats de la filière MPI est de 9,14/20 avec un écart-type de 3,03
- . La moyenne des notes des 1424 candidats de la filière PC est de 9,23/20 avec un écart-type de 3,09

Candidats Internationaux :

- . La moyenne des notes des 592 candidats de la filière MP est de 6,31/20 avec un écart-type de 3,69
- . La moyenne des notes des 22 candidats de la filière MPI est de 8,41/20 avec un écart-type de 3,24
- . La moyenne des notes des 64 candidats de la filière PC est de 06/20 avec un écart-type de 2,95